



BARREAU DE MONTRÉAL

COMMUNIQUÉ

---

## ENTENTE ENTRE LES BARREAUX DE MONTRÉAL ET DE SHANGHAI

---

*DIFFUSION : 2 septembre 2011*

Montréal, le 2 septembre 2011 – Le Barreau de Montréal est fier d’annoncer qu’une entente de collaboration a été signée aujourd’hui avec le Barreau de Shanghai en présence du Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, dans le cadre de sa visite officielle à Shanghai.

L’entente, négociée depuis 2009 et concrétisée formellement dans le cadre de la Mission du Québec en Chine, vise principalement les échanges et le partage de connaissances en droit commercial et en droit des affaires au Québec et en Chine afin de permettre aux avocats montréalais et shanghaiens de mieux conseiller leurs clients sur les possibilités d’affaires dans les deux pays.

Ce sont **Mes Stephen G. Schenke**, ancien bâtonnier, et **Hugues Langlais**, président du comité sur le rayonnement international, qui ont représenté le Barreau de Montréal dans le cadre de cette entente, alors que **Messieurs Sheng Leiming**, et **Guan Jianjun**, respectivement président et vice-président du Barreau de Shanghai, y ont représenté le Barreau de Shanghai.

*Fondé en 1849, le Barreau de Montréal compte aujourd’hui plus de 13 000 avocats. Il a pour mission de promouvoir la protection du public, par des activités d’information et de sensibilisation et par une participation active à l’administration de la justice. D’autres renseignements sont disponibles sur le Web, au [www.barreaudemontreal.qc.ca](http://www.barreaudemontreal.qc.ca).*

- 30 -

**SOURCE :**

Gislaine Dufault, directrice des communications  
Barreau de Montréal

Téléphone : (514) 866-9392

Adresse électronique : [gdufault@barreaudemontreal.qc.ca](mailto:gdufault@barreaudemontreal.qc.ca)